

*De nouvelles perspectives*



Canadian  
**Cattle**   
Identification  
Agency

Revue de l'année 2009



L'Agence canadienne d'identification du bétail (ACIB) prévoit un partenariat à long terme avec l'industrie et les gouvernements en matière de traçabilité du bétail et de la volaille au Canada. Notre leadership dans le domaine de la traçabilité assurera le dépassement constant des attentes sur le plan de la salubrité alimentaire, de la santé des animaux et du commerce international, tout en préservant la réputation du Canada en tant que fournisseur de premier plan d'aliments salubres.

L'Agence canadienne d'identification du bétail est un organisme à but non lucratif, constitué par l'industrie. Elle a été fondée en 1998 afin de concevoir un programme national d'identification du bétail pour promouvoir la consommation de bœuf par l'entremise d'une traçabilité efficace et pour enrayer les inquiétudes sérieuses quant à la santé des animaux et l'innocuité des aliments issus du cheptel canadien. Depuis, l'ACIB a mis sur pied le seul programme d'identification national obligatoire de l'industrie bovine. Notre travail avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments contribue à garantir que les bovins canadiens et les autres secteurs avec lesquels nous travaillons produisent des aliments sûrs et de première qualité.

## *Notre histoire*

**1998** – Incorporation de l'Agence canadienne d'identification du bétail.

**2001** – Mise sur pied du Programme canadien d'identification du bétail. Tout le bétail du Canada doit porter à l'oreille une étiquette approuvée par l'ACIB au moment où l'animal quitte son troupeau d'origine.

**2002** – Imposition d'amendes pour le bétail non étiqueté. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) donne des amendes sous l'autorité du gouvernement fédéral.

**2004** – Pour les producteurs canadiens, possibilité de s'enregistrer et de soumettre de façon volontaire des renseignements, comme les dates de naissance.

**2006** – Lancement du Système canadien de traçabilité du bétail (SCTB).

**2006** – Recommandation de l'ACIB pour que les étiquettes d'identification par radiofréquence (IRF) soient utilisées à la place des étiquettes avec codes à barres pour tout le bétail quittant définitivement son troupeau d'origine.

**2008** – Élargissement, par l'ACIB, de l'utilisation des protocoles à valeur ajoutée rehaussant la capacité de faire un suivi de la production externe ainsi que des protocoles liés à la santé animale.

De nos jours, l'ACIB s'engage à garantir que tous les composants du programme répondent non seulement aux exigences domestiques et internationales, mais qu'ils les dépassent.

## Rapport du directeur général



Chers partenaires, amis et intervenants,

Lorsque je repense à l'année qui s'est terminée, je suis fier des progrès que nous avons faits et des obstacles que nous avons surmontés en tant qu'organisation et industrie. Beaucoup de changements sont survenus en 2009, alors nous avons cru que « perspectives changeantes » était un thème approprié pour cette revue annuelle. Nous avons réussi, avec une poignée de nouveaux membres du personnel, à établir des partenariats uniques et à ouvrir un deuxième bureau à Saskatoon. Grâce à ces changements, l'ACIB est en meilleure posture pour piloter les activités de traçabilité au Canada.

La récession a malheureusement touché de nombreux Canadiens. L'agro-industrie n'a pas fait exception. L'industrie des animaux d'élevage a été touchée car les prix sont demeurés bas et la combinaison d'une météo défavorable et du prix de la moulée a eu des répercussions sur le troupeau national et la rentabilité du secteur. En raison de la hausse des coûts d'exploitation, l'ACIB a été contrainte d'augmenter le prélèvement imposé aux fabricants d'étiquettes afin de répondre au besoin d'un financement de soutien. Cette situation a sensibilisé le gouvernement fédéral aux coûts élevés se rattachant à un programme complet de traçabilité et à la nécessité continue d'un financement durable pour mettre en œuvre les initiatives de traçabilité.

Notre personnel joue un rôle clé pour nous aider à atteindre nos buts. La majorité d'entre vous ont déjà rencontré Danielle Oberle, notre nouvelle gestionnaire des communications. Elle est la dernière à s'être jointe à l'équipe de gestion de l'ACIB. Pour se pencher sur les problématiques de l'industrie et mener la recherche nécessaire sur la technologie, l'ACIB a fait appel à Paul Laronde à titre de coordonnateur de la technologie et des étiquettes. Donna Henuset s'est aussi ajoutée à notre équipe à titre de chargée de projet pour le projet national de recherche appliquée. Donna mènera la recherche nécessaire dans les marchés aux enchères dans quatre provinces et formulera des recommandations sur la faisabilité de la traçabilité à l'échelle des marchés aux enchères.

En novembre 2009, le gouvernement du Canada et la Saskatchewan ont fourni du financement afin de permettre à l'ACIB d'ouvrir un nouveau bureau satellite à Saskatoon et d'employer trois représentants du soutien aux producteurs dans la province. J'aimerais souhaiter la bienvenue parmi nous au personnel de la Saskatchewan et remercier chacun d'entre eux de leurs efforts acharnés en vue du lancement de ce projet.

Les nouvelles perspectives comportent leur lot de nouveaux défis, et nous sommes prêts à les affronter sans sourciller. J'aimerais remercier nos partenaires de l'industrie pour l'enthousiasme avec lequel ils ont travaillé avec nous et partagé leurs idées, de même que nos partenaires gouvernementaux pour leur regain d'intérêt à l'égard de la traçabilité. J'aimerais aussi remercier les dirigeants et les membres du conseil d'administration de leur soutien continu et de leurs conseils en vue d'amener cette organisation vers l'avenir. Le dernier remerciement, mais non le moindre, va à la direction et au personnel pour les longues heures travaillées, leurs efforts acharnés, leur dévouement à cette cause et leur bonne humeur toujours au rendez-vous face à l'adversité.

À une autre année!

Kerry St. Cyr  
Directeur général



## *Rapport du président*

Cette année a été très occupée pour les membres du conseil et le personnel de l'ACIB. Avec du recul, je pensais que l'initiative d'identification du bétail serait difficile à réaliser et qu'une fois menée à bien, nous pourrions réduire la taille du conseil et considérer que nous avons accompli notre mission. Quelle erreur! L'ESB a frappé en mai 2003 et depuis, la traçabilité est devenue un mot à la mode. De nombreux producteurs espéraient reprendre leurs occupations comme avant la crise de l'ESB. J'étais l'un d'entre eux, mais j'ai rapidement réalisé que l'industrie de l'élevage bovin avait changé pour toujours. Comme la plupart des éleveurs, nous sommes d'éternels optimistes, cette industrie coule dans nos veines, elle est notre façon de vivre! Que pourrions-nous demander de plus? Un léger profit serait apprécié!

La traçabilité peut procurer à l'industrie de l'élevage bovin et à d'autres une façon de réussir et c'est pour cette raison que j'ai consacré de mon temps à l'ACIB. La traçabilité fait désormais partie de nos vies. Le reste du monde emboîte le pas et s'emploie à mettre au point leurs propres programmes ou exige que leurs partenaires commerciaux fassent de même. À l'heure actuelle, nous avons une longueur d'avance. Les États-Unis n'ont aucun système en place et ont récemment abandonné le National Agriculture Identification System. Le Canada exporte environ 38 pour cent de sa production de bœuf et en ayant un bon système de traçabilité, nous pouvons contribuer à ouvrir des marchés internationaux. Les États-Unis feront une demande de statut réduit pour l'ESB, alors que notre propre statut ne changera pas pendant un bon moment. Ce changement de statut, combiné à des programmes comme l'étiquetage relatif au pays d'origine, pourrait signifier que nous perdons des parts du marché à l'intérieur des États-Unis. Toutefois, avec un bon système de traçabilité, nos répercussions commerciales peuvent être plus positives. Fait intéressant, nous pourrions maintenant manquer de bœuf pour satisfaire la demande mondiale pour le bœuf canadien.

Exploiter une organisation nationale est un défi de taille, et je dois toujours me rappeler que ce qui fonctionne dans une province peut ne pas fonctionner dans une autre. En progressant, nous faisons face à deux défis majeurs : la communication et l'éducation. Pour relever ces défis, nous examinons des solutions de rechange aux systèmes actuels utilisés par les fabricants et les distributeurs d'étiquettes. Nous espérons qu'un changement permettra à l'ACIB de parler directement avec le producteur, s'assurant que celui-ci dispose de toute l'information requise.

Le compte rendu des déplacements est le troisième pilier de la traçabilité et y arriver sera une entreprise d'envergure. L'ACIB a récemment terminé la première phase du projet de recherche sur le marché aux enchères. Les résultats qui découleront des comptes rendus des déplacements nous aideront à faire des recommandations au gouvernement sur la façon la plus efficace d'aider l'industrie à tenir compte du facteur lié au déplacement des animaux dans les marchés aux enchères. Nous aurons besoin d'un solide leadership de la part de l'industrie et des producteurs étant donné que nous devons travailler ensemble avec les gouvernements provinciaux et fédéral pour faire le compte rendu des déplacements.

L'ACIB continuera à avancer, mais à une vitesse qui ne fera pas dérailler le processus. L'avenir de l'industrie de l'élevage commence à s'éclaircir. Le but égalisateur pour l'industrie de l'élevage et pour plusieurs autres sera de continuer à accéder aux marchés partout dans le monde tout en répondant à notre demande intérieure. Je crois qu'un système de traçabilité rigoureux nous permettra à tous de réussir.

Cordialement,

Steve Primrose  
Président du conseil d'administration

En tant qu'organisation nationale, l'ACIB lutte pour satisfaire les besoins de tous les producteurs canadiens – et fournir des services bilingues fait partie de ce défi. Notre site Web [www.canadaid.ca](http://www.canadaid.ca) a été amélioré afin de fournir des messages tant en anglais qu'en français pour le contenu Web et les versions électroniques des publications imprimées actuelles. Dans un effort pour joindre les producteurs francophones, l'ACIB a aussi ajouté du personnel bilingue au centre d'appels.

« Dans un effort constant pour améliorer nos services, nous avons fait le premier de nombreux changements pour répondre aux besoins variés des intervenants de partout au Canada! », affirme Kerry St. Cyr, directeur général de l'ACIB.

Les ministres de l'Agriculture fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada ont annoncé qu'un système national obligatoire et détaillé pour le bétail sera en place en 2011. Actuellement, la traçabilité est seulement obligatoire dans deux provinces : le Québec et l'Alberta. Nous croyons que ce changement relatif à la traçabilité est nécessaire non seulement pour des raisons de santé et de sécurité, mais aussi pour des raisons économiques. La traçabilité fournit le moyen d'augmenter la part du marché tant pour le marché intérieur qu'international en suscitant la confiance par rapport à nos produits. Un programme de traçabilité rigoureux et crédible contribuera à assurer que le Canada demeure un pays producteur et un marché de bovins de premier plan affichant une demande stable pour ses produits à domicile.

### **Qu'est-ce que la traçabilité?**

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), la liaison de l'ACIB avec le gouvernement, déclare que la traçabilité du bétail est la capacité de suivre le bétail d'un point à l'autre dans la chaîne d'approvisionnement, que ce soit dans un sens comme dans l'autre. Les systèmes de traçabilité du bétail reposent sur trois piliers ou éléments de base : l'identification des animaux, l'identification des lieux et le déplacement des animaux.

Le but de mettre en place un système de traçabilité est d'assurer la protection de la santé animale, de la santé publique et de la salubrité des aliments. Ainsi, il est possible d'améliorer le temps de réponse et, par conséquent, de limiter les impacts économiques, environnementaux et sociaux des situations d'urgence comme l'éclosion d'une maladie.

Tout le bétail doit être identifié au moyen d'une étiquette d'oreille approuvée par l'ACIB avant de quitter sa ferme d'origine. Chaque étiquette a un numéro d'identification unique qui est actif jusqu'à l'abattage ou l'exportation de l'animal. L'identification des animaux a été mise en œuvre intégralement en juillet 2002. En adhérant à la norme nationale pour les étiquettes d'identification individuelles, l'ACIB a implanté un système d'identification durable qui est appuyé par l'industrie bovine canadienne et les gouvernements.

Ayant terminé avec le pilier de l'identification des animaux, l'ACIB travaille maintenant sur le deuxième pilier, soit celui de l'identification du lieu, dans le but de concrétiser le suivi complet du déplacement des animaux, qui constitue le troisième pilier. L'identification du lieu consiste en l'attribution à une parcelle de terrain d'un numéro d'identification unique généré aléatoirement. Le déplacement des animaux associe le numéro d'identification de l'animal à un lieu et à une période. Le déplacement requiert aussi un système de collecte des données efficace pour l'acquisition rapide des données, réalisée par l'utilisation d'étiquettes d'identification par radiofréquence (IRF) et des installations de lecture automatisée. Ce système incorpore des détails historiques pouvant être interrogés. Nous collaborons avec les gouvernements provinciaux afin d'établir un dépôt national complet d'identification de lieux qui respecte l'autorisation de leur juridiction et qui incorporera les numéros générés par l'ACIB, de même que les numéros générés par les provinces. Au moyen de cette collaboration, nous serons mieux positionnés pour mettre en place une traçabilité complète.

## Nos activités

L'ACIB administre un système d'identification des animaux efficace et reconnu internationalement en vertu de la *Loi sur la santé des animaux*. L'essentiel du programme d'identification des animaux repose sur l'exigence réglementaire. Dans le cas du bétail, il assure que chaque tête de bovin est identifiée individuellement par une étiquette à numéro unique de l'ACIB avant de quitter son troupeau d'origine. Ce numéro est alors recueilli par l'ACIB grâce au SCTB et est « actif » au moment de l'inspection ou de l'exportation de la carcasse. L'ACIB doit conserver les numéros uniques pendant 30 ans.

Le SCTB s'est développé et s'est étendu pour permettre de soutenir l'initiative de traçabilité nationale (identification des animaux, identification des lieux et compte rendu des déplacements), de même que les initiatives d'accès au marché comme la vérification de l'âge.

### Soutien aux producteurs

L'ACIB exploite un centre d'appels national afin d'aider les producteurs du pays et d'offrir des services de soutien sur place aux producteurs de l'Alberta et de la Saskatchewan. Ces services sont principalement financés par les gouvernements provinciaux respectifs. Un processus de plainte liée à l'étiquetage a été instauré pour permettre à l'ACIB de rassembler de l'information crédible sur la rétention des étiquettes et sur des questions connexes. La recherche sur les améliorations à apporter aux étiquettes et autres technologies est en cours et se poursuivra.

Notre personnel offre de l'information, des conseils et du matériel de communication pour rendre la saisie de données la plus simple possible pour les utilisateurs du SCTB. Un exemple de cette initiative est le nouveau livret sur la mise à bas offert en français et en anglais. L'ACIB publie aussi un bulletin externe contenant des nouvelles, de l'information et des faits saillants sur les événements. Le bulletin de l'ACIB est distribué à l'industrie de l'agriculture trois fois l'an. Les producteurs peuvent aussi trouver une abondance de ressources d'aide aux foires commerciales locales et sur notre site Web amélioré [www.canadaid.com/fr/](http://www.canadaid.com/fr/).



Dans le cadre de ses activités, l'ACIB collabore avec un nombre considérable de groupes divers. Nous entretenons des relations significatives et durables avec l'industrie ainsi qu'avec les gouvernements fédéral et provinciaux afin de mettre en place et d'améliorer le système de traçabilité. Nous reconnaissons que d'autres groupes ont instauré et géré des services de données de traçabilité, que ce soit dans le cadre d'un mandat donné par les gouvernements provinciaux ou par les associations de l'industrie. Aussi, nous devons travailler avec ces groupes pour réaliser la vision d'un système de traçabilité national intégré. En encourageant l'industrie à trouver une valeur additionnelle aux données recueillies dans le SCTB, nous faisons la promotion de la valeur de la traçabilité et fournissons en retour un avantage au producteur primaire.

### Exemples de réalisations accomplies en 2009 :

Les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan ont établi un partenariat afin d'offrir du financement à l'ACIB dans le but d'aider les producteurs de bétail de la Saskatchewan à participer à des initiatives volontaires de traçabilité, de vérification de l'âge et de soutien à la traçabilité.

L'ACIB a reçu un financement du fédéral, Cultivons l'avenir, pour procéder à la phase un du projet de recherche sur les marchés aux enchères.

Le financement fédéral Cultivons l'avenir servira à vérifier les données à partir du réseau de distribution des étiquettes.

L'ACIB a conclu une entente de partage de l'information avec l'Association canadienne des éleveurs de bovins pour le développement et l'implantation d'un système national d'échange de données sur le Web qui serait volontaire et qui se nomme « Beef InfoXchange System » (BIXS). Le BIXS facilitera le partage consensuel de renseignements spécifiés entre les participants au BIXS de l'industrie bovine canadienne. Les participants volontaires au BIXS enregistreront de l'information sur les règlements, la valeur ajoutée et les carcasses dans la base de données de l'ACIB, le SCTB.



*« Comme une autre année s'achève, j'aimerais saisir l'occasion pour remercier le personnel et les membres de l'ACIB qui continuent de proposer des idées novatrices en vue d'atteindre notre but de faire du Canada un chef de file mondial en traçabilité du bétail. Bien qu'il y aura toujours des défis à relever dans le cadre d'une opération d'une telle envergure, nous avons déjà fait beaucoup de progrès en concevant un système qui convient aux producteurs, à l'industrie et aux gouvernements du Canada. En travaillant ensemble au sein de ce partenariat unique, je crois que nous cheminons dans la bonne direction. C'est avec plaisir que j'ai travaillé avec chacun d'entre vous et j'espère travailler avec vous encore pendant bien des années. »*

Susie Miller, coprésidente, conseil consultatif, industrie-gouvernement  
Directrice générale, Bureau de la chaîne de valeur des aliments, Agriculture et Agroalimentaire Canada

## Projet de recherche sur les marchés aux enchères

L'ACIB a reçu du financement du fédéral grâce à l'initiative Cultivons l'avenir afin de procéder à la phase un du projet de recherche sur les marchés aux enchères. Le travail, qui a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2009, débouchera sur un rapport final détaillant les coûts et avantages de la mise sur pied du système d'identification par radiofréquence (IRF) permettant d'appliquer la traçabilité au rythme du commerce dans l'industrie des marchés aux enchères.

Le projet comptait neuf marchés aux enchères, dont l'un d'eux a fourni des données d'un système préexistant et huit dont les systèmes étaient nouvellement installés. Ce vaste groupe représentatif de marchés a permis à l'ACIB de mettre en place de nombreux systèmes provenant de multiples fournisseurs tenant compte de marchés de différentes tailles et de dispositions physiques qui appuient et valident les données recueillies.

*« L'étendue et la profondeur du projet permettent de valider les données qui appuieront les conclusions finales. La collaboration de l'industrie a été le principal facteur de succès : sans la participation des marchés aux enchères, ce projet n'aurait pas été possible. »*

Donna Henuset, chargée de projet à l'ACIB

### Grandes lignes de la recherche :

La traçabilité requiert la saisie et le transfert des numéros d'étiquettes d'oreilles avec identification par radiofréquence du bétail à la base de données de l'ACIB par l'utilisation de lecteurs électroniques à chaque site de déplacement. L'objectif de la phase un du projet de recherche appliquée aux marchés aux enchères était de déterminer si les systèmes d'identification par radiofréquence étaient déjà disponibles sur le marché et viables sur plan fonctionnel pour convenir aux lectures d'étiquettes d'identification par radiofréquence de façon précise et efficace dans les lieux destinés aux marchés aux enchères. Les systèmes de lecture ont été évalués en fonction de :

- l'impact sur l'efficacité et l'efficience du processus fonctionnel;
- la collecte et la dissémination du numéro d'étiquette d'identification par radiofréquence à la banque de données de l'ACIB pour faire le compte rendu des déplacements avec une très grande précision et fiabilité;
- l'impact sur le rythme du commerce aux marchés aux enchères;
- l'impact sur la santé et la sécurité des employés et des animaux.

De plus, ce projet déterminera le dossier commercial quant à la faisabilité et les coûts-avantages pour l'industrie et le gouvernement en vue de l'implantation de logiciels et de matériel informatique qui permettraient la traçabilité. Il vise les marchés aux enchères selon le plan d'exécution pour les bovins pour le segment des marchés de bétail.

Le rapport :

- évaluera la faisabilité d'utiliser les logiciels et le matériel informatique existants pour assurer une traçabilité complète
- déterminera les points positifs et les contraintes de chaque système de lecture optique d'identification par radiofréquence
- fera des recommandations pour la phase deux de la recherche appliquée en ce qui concerne les modifications aux systèmes d'identification par radiofréquence afin d'obtenir le maximum d'efficacité et de précision.

### **Grandes lignes du processus de collecte de données :**

- En 2009, l'ACIB a installé huit nouveaux systèmes informatiques provenant des fournisseurs Aleis, Allflex et Destron.
- Viewtrak Technologies a mis au point un logiciel sur mesure pour l'environnement de tests.
- Le projet a fait appel à l'important spécialiste en statistique appliquée de l'Alberta, Peter Ehlers, pour la corrélation et l'assimilation des données.
- Des associés de recherche locaux ont travaillé dans chaque marché afin de saisir les tailles des groupes, observé le déplacement du bétail dans les allées, fait un compte rendu à partir des données et soumis les rapports à la base de données du SCTB.

Le rapport complet sera disponible en ligne à l'adresse [www.canadaid.ca](http://www.canadaid.ca).



### Étiquettes

Il est évident que la rétention des étiquettes est une question prépondérante dans l'esprit des producteurs et des intervenants. De faibles taux de rétention compromettent tout le système et coûtent temps et argent aux producteurs. Donc, la rétention des étiquettes est l'élément clé à examiner. Pour ce faire, l'ACIB fournit un formulaire d'enregistrement de plainte liée aux étiquettes (disponible sur [www.canadaid.ca](http://www.canadaid.ca) – en anglais seulement) pour recueillir les faits relatifs à la plainte. Ce formulaire servira de point de départ pour faire une enquête et, espérons-le, trouver des solutions. La rétention des étiquettes connaît plus de succès lorsque les producteurs font un usage approprié des meilleures pratiques de gestion, du bon équipement, des étiquettes et des outils d'application de même qu'en faisant preuve de bon sens.

### Mises à jour technologiques

En 2009, Paul Laronde a joint les rangs de l'ACIB afin de faire une recherche sur les problèmes liés à la technologie et au maintien des étiquettes, ainsi que pour offrir une expertise technique sur les technologies des étiquettes et des lecteurs. Paul compte 15 ans d'expérience en technique et en gestion à ce titre. Il examinera et améliorera les procédures d'assurance de la qualité et les processus relatifs aux étiquettes et aux lecteurs. Il examinera aussi les technologies émergentes pouvant être bénéfiques à l'industrie du bétail. Actuellement, l'ACIB offre six options approuvées d'étiquettes d'identification par radiofréquence pouvant être utilisées dans le cadre du programme canadien d'identification du bétail.

### Cinq principaux domaines de recherche de Paul Laronde :

- Contrôle de la qualité des étiquettes (rétention et lisibilité)
- Normes relatives aux étiquettes
- Projets techniques
- Consultation technique
- Normes de performance et de conformité des lecteurs d'étiquettes

Dans le cadre de ce travail, l'ACIB a procédé à une vérification des étiquettes approuvées à la fin de 2009. Cette vérification aura dorénavant lieu chaque année afin d'évaluer la conformité des étiquettes actuellement approuvées selon les normes de l'ACIB. Les étiquettes sont achetées dans les réseaux commerciaux, tout comme le feraient les producteurs. De cette façon, il y a assurance que le test est réalisé sur le même produit disponible sur le marché. Les numéros d'étiquettes sont retirés de la base de données (selon le protocole de l'ACIB) étant donné qu'ils sont des numéros officiels, mais qu'ils ne seront pas utilisés sur des animaux. Les étiquettes sont alors soumises à un ensemble de tests physiques et électroniques. Ces tests sont les mêmes que ceux utilisés pour les nouvelles étiquettes qui s'appliquent à l'entrée dans notre programme par les fabricants. Lorsque les tests de cette année seront terminés, les résultats seront partagés avec les fabricants d'étiquettes respectifs. Ce sont les fabricants, et non l'ACIB, qui sont responsables des coûts de ces tests annuels.

*« L'application des recommandations de cette étude garantira que la technologie demeure efficace et fera progresser les initiatives de traçabilité au Canada. »*

Paul Laronde, coordonnateur, Technologie et étiquettes

L'une de nos plus grandes réalisations en 2009 a été d'amener le système SCTB à l'interne. Grâce à ce changement, l'ACIB a gagné un meilleur contrôle de la qualité, peut faire face aux préoccupations de manière opportune et a permis la cueillette de renseignements commerciaux afin de mieux aligner les besoins du système avec l'industrie. L'ACIB est constamment à la recherche de façons d'améliorer le SCTB. Dans ce contexte, les améliorations suivantes ont été apportées en 2009 :

**Validation de la date de naissance** – Le processus de vérification de l'âge est maintenant rationalisé afin d'empêcher les cas où il y avait deux dates de naissance sur la même étiquette. Cette mesure empêche aussi l'existence d'une date de naissance ultérieure à la naissance de l'animal.

**Cas de remplacement d'étiquette** – Un producteur peut maintenant enregistrer un nouveau cas intitulé « remplacé » pour un numéro d'étiquette nouvellement appliqué dans le cas où le numéro de l'étiquette de l'animal acheté n'est pas connu. Avec la dénomination « remplacé », il est possible de savoir immédiatement que l'acheteur ne possédait pas à l'origine cet animal.

**Renseignements sur la race sur le manifeste d'exportation** – Si une désignation portant sur la race a été appliquée à l'étiquette pendant le processus de vérification de l'âge, cette race apparaîtra avec le numéro d'étiquette sur le manifeste d'exportation.

**Fonctionnalité de recherche de compte** – Les fonctions de recherche dans le système SCTB ont été modifiées pour continuer à permettre le commerce, tout en respectant les obligations liées à la sécurité et à la confidentialité.

**Calcul de l'âge de l'animal selon le mois civil** – Auparavant, la méthode de calcul de la date de naissance d'un animal reposait sur un mois de 30 jours. Cette méthode a maintenant été changée afin de satisfaire aux exigences de l'ACIA et calcule la date de naissance selon le mois civil.

Actuellement, l'ACIB fournit des services en ligne pour le système SCTB à environ 147 clients dans des domaines comme la gestion des lieux, la gestion des comptes, la gestion de l'utilisateur, les recherches d'animaux et les fonctions liées à la date de naissance.

Les mises à jour au système SCTB incluaient aussi la possibilité d'utiliser des navigateurs Internet additionnels, comme ie8 et Safari. Le système a été restructuré pour optimiser le rendement de tous les types de services Internet, dont l'accès par ligne commutée. L'ACIB lance aussi une version plus simple et plus rapide du système, soit CLTS Lite. Ce dernier permet aux producteurs d'ouvrir une session dans une version de base plus légère, sans devoir attendre le chargement des graphiques.

Tout au long de 2009, l'ACIB a maintenu son engagement en matière de restructuration interne et technologique afin de mieux répondre aux besoins des intervenants dans le secteur des produits de base. Parmi les améliorations récentes, notons la prolongation des heures du centre d'appels, qui est désormais ouvert de 6 h à 18 h 30, heure normale des Rocheuses. Le site Web [www.canadaid.ca](http://www.canadaid.ca) a aussi été allégé pour permettre aux utilisateurs ayant une connexion par ligne commutée d'accéder plus rapidement au contenu du site Web.

Merci de votre patience pendant que nous continuons à soutenir les intérêts commerciaux et les besoins d'information de l'industrie agricole et du gouvernement.

### Partenariat avec l'industrie du bison

L'Association canadienne du bison (CBA) a commencé à participer à la traçabilité il y a deux décennies. Dans les années 1990, les troupeaux de bisons étaient assujettis au Programme des ongulés en captivité, lequel réglait l'identification des bisons individuellement et les déplacements de ces animaux. En 1997, l'industrie du bison a mis en place un système de formulaires de déclaration de déplacement qui exigeait de la part des producteurs qu'ils identifient leurs bisons et qu'ils déclarent tout déplacement de ces animaux. Une fois remplis, les formulaires étaient partagés avec le bureau régional d'un vétérinaire du fédéral.

Avec le nombre croissant de bisons, l'ancien système sur support papier est devenu plus difficile à gérer. En 2000, les représentants de l'industrie du bison ont collaboré avec les fonctionnaires de l'ACIB afin de pouvoir accéder à leurs services, à savoir l'attribution de numéros d'identification, la collecte de données et les services d'analyse. En raison de l'historique de la traçabilité chez le bison, peu d'efforts ont été nécessaires pour respecter les exigences de l'ACIB et un programme obligatoire a été mis sur pied le 1<sup>er</sup> janvier 2001. Parce que les exigences réglementaires en matière d'identification des animaux sont les mêmes pour le bétail et les bisons, un partenariat fructueux a été établi. Lorsque l'ACIB a accepté de fournir des services de base de données à la CBA, des membres de cette dernière ont demandé d'avoir un représentant au conseil de l'ACIB et un statut d'observateur temporaire a été accordé. Ce statut est rapidement passé à un plein statut.

Malgré le fait que l'ACIB contrôle l'attribution des numéros d'étiquettes, l'industrie du bison demeure le seul distributeur d'étiquettes pour bisons. Cette façon de faire convient tant à l'ACIB qu'à l'industrie du bison.

*« Comme nos deux organisations se sont jointes pour travailler collectivement et partager les mêmes buts, ce partenariat nous a été mutuellement bénéfique. »*

Terry Kremeniuk, Association canadienne du bison

L'ACIB continue de travailler avec des groupes spécialisés dans d'autres espèces pour offrir des services de traçabilité dans le secteur agricole.



## L'ACIB participe aux comités suivants :

### Groupe de travail sur le plan de mise en œuvre de la traçabilité du bétail

Ce groupe de travail, composé de l'industrie et du gouvernement, propose une approche graduelle à la pleine traçabilité (basée sur les comptes rendus des déplacements) d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### Industrie (nommée par l'ACIB et le Comité consultatif industrie-gouvernement (CCIG))

- Tony Saretsky – AAC
- Steve Primrose, Kerry St. Cyr – ACIB
- Larry Witzel, Rick Wright – LMAC
- Glenn Cherry – INBL

### Gouvernements

- Richard Robinson – ACIA
- André Dagenais/Gordon Cherwoniak – AAC
- Rick Frederickson – AARD
- Don Blakeley – MAAARO

### Comité consultatif industrie-gouvernement (CCIG)

L'ACIB est l'un des participants du CCIG et est représentée par Dan Darling, vice-président de l'Ontario Cattlemen's Association. Le CCIG est un organisme consultatif composé de représentants de l'industrie et du gouvernement de nombreux secteurs, de même que des gouvernements fédéral et provinciaux. Actuellement, un certain nombre de groupes de travail se concentrent sur la recherche de solutions acceptables pour des questions comme le partage de l'information et des coûts.

### Groupe de travail sur la vérification de l'âge

Le groupe de vérification de l'âge a pour mission de fournir des recommandations claires pour que le système de détermination de l'âge soit précis et fonctionnel afin de renforcer l'industrie bovine au Canada et de répondre aux besoins des différentes parties.

### Industrie

- Brian Nilsson – Coprésident-directeur général, XL Beef/Nilsson Bros
- Steve Primrose – Président, ACIB
- Kerry St. Cyr – Directeur général, ACIB
- Derek Hill/ Brian Groten – Cargill
- Erik Butters – Directeur, CCA
- Tony Saretsky – Représentant, CCA
- Larry Witzel – Membre, Livestock Marketing Association of Canada

## Gouvernement

- Dan Lutz – Directeur, Traçabilité intégrée, AAC
- Fred Gorrell – Directeur général, Secrétariat à l'accès aux marchés, AAC
- Gordon Cherwoniak – Fonctionnaire, Traçabilité intégrée, AAC
- D<sup>r</sup> Gordon Kopp – Directeur régional par intérim, ACIA
- D<sup>r</sup> Gary Kruger, DMV – Spécialiste du programme vétérinaire, ACIA
- Richard Robinson – Gestionnaire, Programme d'identification et de traçabilité, ACIA
- D<sup>r</sup> Keith Lehman – Conseiller en chef, unité technique d'accès aux marchés, ACIA
- D<sup>r</sup> Gary Little – Vétérinaire principal, ACIA
- Don Blakely – Directeur du programme assurance-qualité du bœuf, MAAARO
- Brent McEwan – Directeur administratif, Traçabilité, AARD
- Jake Kotowich – Gestionnaire, Traçabilité, AARD

## Comité consultatif technique (CCT)

Présidé par le D<sup>r</sup> Pat Burrage, le CCT est structuré de manière à fournir une tribune pour discuter de technologies et de gestion de l'information, ainsi que pour faire des recommandations au conseil d'administration sur des changements ou des améliorations qui touchent le système SCTB et la traçabilité en agriculture au Canada.

- D<sup>r</sup> Pat Burrage – Association canadienne des médecins vétérinaires
- Rick Frederickson – ARD
- David Moss – LIS
- Yvonne Tollens – Computer Aid
- Jean-Sebastian Roy – FBPQ
- Nick Albu – OnTrace Agri-Food Traceability Inc.
- Katie Lowe – BC Chicken Marketing Board
- Martin Chernenkoff – Viewtrak Technologies Inc.
- Jeff Clark – CCP
- Mac Cole – CVC
- Jean-Sebastien Rioux – ATQ
- Dr. Brian Wildman – Feedlot Health
- Kerry St. Cyr – ACIB
- Gordon Cherwoniak – AAC
- Nanita Blomquist – ACIB
- Bilal Kabalan – ACIB
- Eric Aubin – ACIA
- Sean McKenzie – Fédération canadienne du mouton et Fédération canadienne de la chèvre
- Bob Gordanier – Ontario Cattlemen's Association

## Comité des finances

Présidé par Terry Kremeniuk, le comité des finances et de vérification a pour mandat d'aider le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités fiduciaires quant aux rapports financiers, aux systèmes de contrôle internes, à la gestion des risques, à l'établissement de cibles financières et de budgets d'exploitation et d'immobilisations et de recommander au conseil des changements aux politiques financières et aux procédures.

- Terry Kremeniuk – Association canadienne du bison
- Dan Darling – Association canadienne des éleveurs de bovins
- Darcy Eddleston – ABP

## Acronymes

- AAC – Agriculture et Agroalimentaire Canada
- AARD – Alberta Agriculture Rural Development
- ABP – Alberta Beef Producers
- ACB – Association canadienne du bison
- ACF – Alberta Cattle Feeders
- ACIA – Agence canadienne d'inspection des aliments
- ACIB – Agence canadienne d'identification du bétail
- ACMV – Association canadienne des médecins vétérinaires
- ARD – Alberta Rural Development
- ATQ – Agri-Traçabilité Québec
- BCCMB – British Columbia Chicken Marketing Board
- CCA – Association canadienne des éleveurs de bovins
- CCIG – Comité consultatif industrie-gouvernement
- CCP – Conseil canadien du porc
- CCT – Comité consultatif technique
- CVC – Conseil des viandes du Canada
- FBPQ – Fédération des producteurs de bovins du Québec
- FCM – Fédération canadienne du mouton
- FCNC – Fédération canadienne de la chèvre
- FHMS – Feedlot Health Management Services
- INBL – Identification nationale des bovins laitiers
- LIS – Livestock Identification Services
- LMAC – Livestock Markets Association of Canada
- MAAARO – Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales
- OCA – Ontario Cattlemen's Association

## Board Members 2009



**Steve Primrose, président**  
Rep. : Association canadienne des négociants de bétail



**Rick Wright, vice-président**  
Rep. : Association de mise en marché du bétail



**Terry Kremeniuk, président, finances**  
Rep. : Association canadienne du bison



**Dan Darling, administrateur général**  
Rep. : Association canadienne des éleveurs de bovins



**Darcy Eddleston, administrateur général**  
Rep. : Producteur de bovins de l'Alberta



**Jack de Boer**  
Rep. : Engraisseur de bovins de l'Alberta



**Joe Bouchard**  
Rep. : Association des producteurs de bovins du Manitoba



**D' Pat Burrage**  
Rep. : Association canadienne des médecins vétérinaires



**Glenn Cherry**  
Rep. : Identification nationale des bovins laitiers



**Mac Cole**  
Rep. : Conseil des viandes du Canada



**Art Devick**  
Rep. : Association canadienne des éleveurs de bovins de la Colombie-Britannique



**Gib Drury**  
Rep. : Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ)



**Mark Elford**  
Rep. : Association des exploitants de bétail - Saskatchewan



**Bob Gordanier**  
Rep. : Association des éleveurs de bovins de l'Ontario



**Gord Hardy**  
Rep. : Association canadienne des éleveurs de bovins



**Pat Hayes**  
Rep. : Association canadienne des éleveurs de bovins



**Sherri Marthaller**  
Rep. : Conseil des viandes du Canada





Agence canadienne d'identification du bétail  
[www.canadaid.ca](http://www.canadaid.ca) | 1-877-909-BEEF (2333)

300, 5735 - 7th Street N.E., Calgary (Alberta) T2E 8V3  
Téléphone : 403-275-2083 | Télécopieur : 403-275-1668